

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AURE LOURON

2 avenue Calamun  
65240 ARREAU

Envoyé en préfecture le 23/03/2018

Reçu en préfecture le 23/03/2018

Affiché le



ID : 065-246500573-20180320-2018\_26-DE

N° 2018-26

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 20 mars 2018

Référence écriture délib :  
PC/MS/CS

L'an deux mille dix-huit, le vingt mars, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	49
	Dont 8 procurations
Votes pour : 49	
Vote(s) contre : 0	
Abstention(s) : 0	
Date de la convocation :	12 mars 2018

**Présents votants (41)** : PUCEL Matthieu, TREY Jean-Claude, MOUNIQ Jean, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, GISTAU Patrick, CARROT Jean-Michel, NERIN Franck, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, CHAZOTTES Michel, LAFFONT Jean-François, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, TOUCOUERE Laurent, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, PENE Roland, MIR André, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, MILLET Michel.

**Présents non votant** : PEFONTAN Marie-Madeleine, DUPOUY Marie-France, SERMET André, BAHEU Benoît, PRUGENT-LERE Fernande.

**Titulaires absents non représentés (15)** : VIDAL Thierry, CHATILLON Frédéric, DELCASSO Maryse, MUR Raymond, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, MUR François, BACQUE Jean, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, VIDALON Patricia, BRUN Didier, PUJOLLE Bernard, FOURCADE Dominique.

**Procurations (8)** :  
DESMARAIS Nadine à BUERBA Jean-Pierre  
SOLANA Michel à RICARD Louis  
GAILHARD Christophe à ANGLADE Jean-Louis  
GAY Eric à CHAZOTTES Michel  
ROCHER Jacques à LACAZE Noël  
CARMOUSE Catherine à GISTAU Patrick  
FORGUE Pierre à MIR André  
MIR Jean-Henri à POME Maryse

**OBJET** : CC Aure Louron –  
budget principal – affectation  
des résultats de l'ex 2017 sur le  
budget 2018

Monsieur Jean-Michel CARROT a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Le Conseil Communautaire, après avoir adopté le Compte administratif de l'exercice dont les résultats, conformes au Compte de Gestion, se présentent comme suit :

<b><u>1/SECTION DE FONCTIONNEMENT</u></b>	
DEPENSES	3 838 508,83 €
RECETTES	4 197 136,38 €
<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>358 627,55 €</b>
<i>Résultat antérieur : Excédent</i>	<i>257 459,26 €</i>
<b>Résultat cumulé à affecter : Excédent</b>	<b>616 086,81 €</b>
<b><u>2/ SECTION D'INVESTISSEMENT</u></b>	
DEPENSES	151 996,53 €
RECETTES	50 128,88 €
<b>Résultat d'investissement de l'exercice</b>	<b>-101 867,65 €</b>
<i>Résultat antérieur : Déficit</i>	<i>-11 654,42 €</i>
<b>Résultat cumulé : Déficit</b>	<b>-113 522,07 €</b>
RAR Dépenses	42 245,50 €
RAR Recettes	0,00 €
<b>Solde des RAR</b>	<b>-42 245,50 €</b>
<b>Résultat cumulé avec RAR</b>	<b>-155 767,57 €</b>
<b><u>INSCRIPTIONS BUDGET 2018</u></b>	
R.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (excédent)	
D.001 - Solde d'exécution de la section d'investissement (déficit)	113 523,00 €
R.1068- Excédent de fonctionnement capitalisé	155 769,00 €
R.002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	460 319,00 €
D. 002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	
D. INV - Restes à réaliser dépenses	42 245,50 €
R. INV - Restes à réaliser recettes	0,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
 Au registre sont les signatures  
 Pour copie conforme

Le Président,  
 P CARRERE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURE LOURON  
 Château de Ségure  
 65240 ARREAU